

ENQUÊTE AMORCE

**Hausse des coûts
de gestion des déchets :
quelles conséquences
dans les territoires ?**



Pourquoi

cette enquête ?

A la suite de plusieurs témoignages de ses collectivités adhérentes pointant une hausse significative des coûts de gestion des déchets ménagers en 2020, AMORCE a lancé une enquête pour identifier les principaux facteurs de cette hausse dans les territoires et ses conséquences sur le service public de gestion des déchets (SPGD).

L'année 2020, une année charnière pour la gestion des déchets ménagers pour les collectivités :

> Application des objectifs de la loi de transition énergétique pour la croissance verte :

- + valorisation des déchets ménagers et assimilés (DMA)
- + objectifs de réduction des déchets stockés
- + traduction de la loi dans les plans régionaux de gestion des déchets

> Impacts de la crise sanitaire :

- + organisationnels et financiers
- + effondrement du prix des matières issues du recyclage

> Anticipation de la hausse de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) sur les déchets prévue au 1^{er} janvier 2021

Une enquête représentative

des différents échelons territoriaux

85

répondants

41%

Syndicats de
déchets

21%

Communautés
de communes

23%

Communautés
d'agglomérations

15%

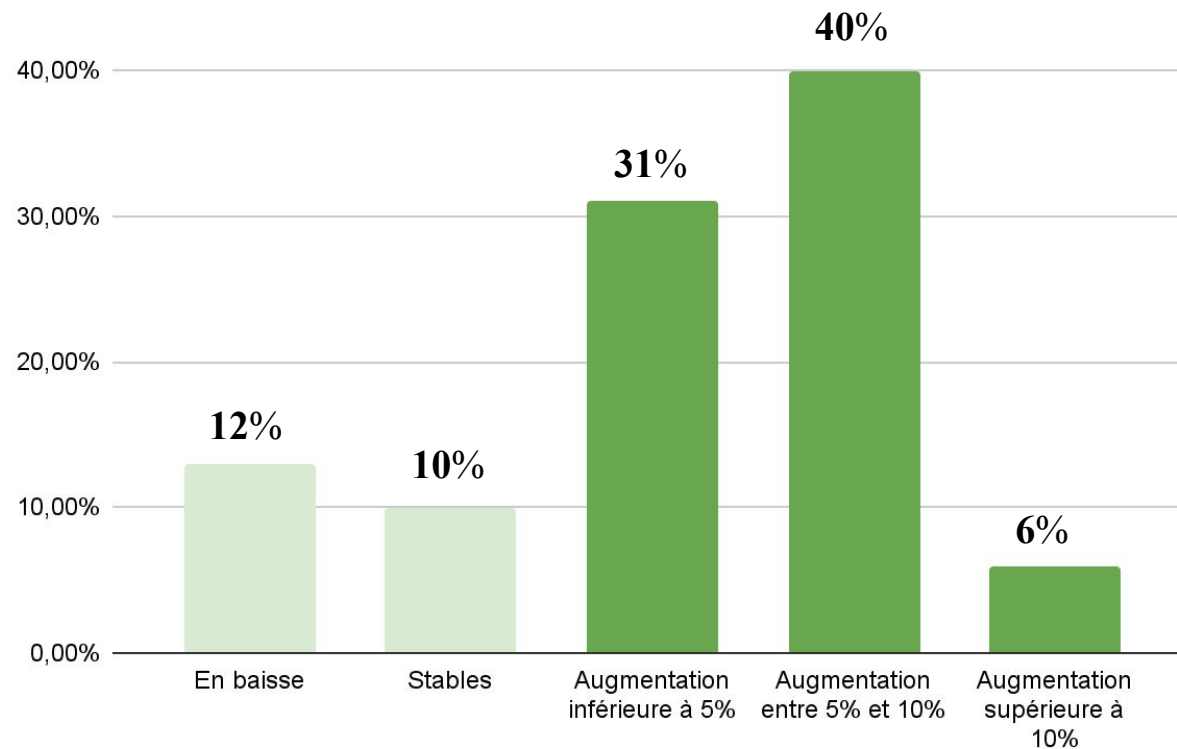
Métropoles et
Communautés
urbaines

25 millions

d'habitants représentés sur
l'ensemble du territoire national

Près de 8 collectivités sur 10 déclarent que leurs coûts de gestion vont augmenter

ESTIMATION DE L'ÉVOLUTION DES COÛTS
DE GESTION DU SPGD* EN 2021



77%

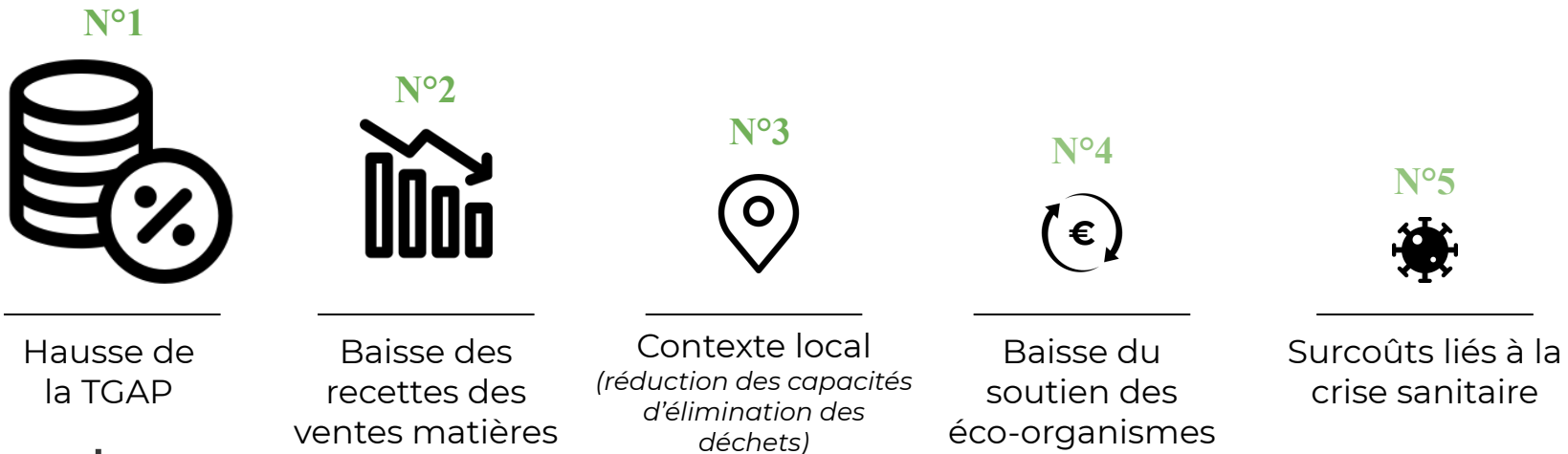
des répondants déclarent que leurs coûts de gestion des déchets vont augmenter en 2021.

Parmi eux, **60%** estiment que cette hausse sera **supérieure à 5%**

*SPGD : Service public de gestion des déchets

La hausse de la TGAP* : premier facteur de hausse des coûts du SPGD en 2021

LES PRINCIPAUX FACTEURS DE HAUSSE DES
COÛTS DU SPGD EN 2021



63%

des collectivités déclarent que la hausse de la TGAP est le **premier facteur de hausse des coûts du SPGD**

*TGAP : Taxe générale sur les activités polluantes

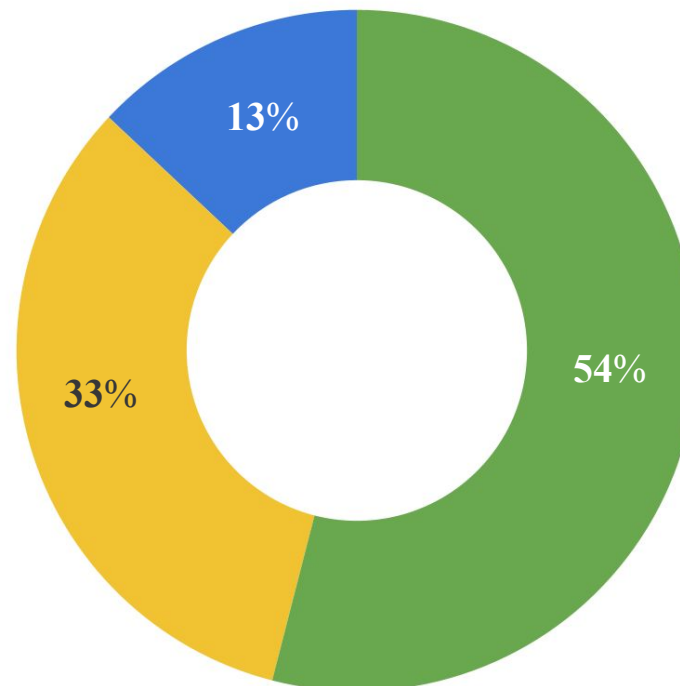
Près de 9 collectivités sur 10

devront augmenter leurs redevances et impôts locaux

ou faire des arbitrages budgétaires

LES PRINCIPALES CONSÉQUENCES DE LA
HAUSSE DES COÛTS DU SPGD

- Augmentation de la TEOM / REOM / des contributions adhérents
- Compensation par le budget de la collectivité
- Pas d'ajustements



54%

des répondants prévoient d'augmenter leur fiscalité locale ou leurs contributions adhérents

33%

prévoient de compenser la hausse des coûts en puisant dans le budget de la collectivité

13%

seulement indiquent qu'aucun ajustement ne sera nécessaire

TEOM : Taxe d'enlèvement des ordures ménagères
REOM : Redevance d'enlèvement des ordures ménagères



DÉCHETS | ÉNERGIE | EAU



A PROPOS D'AMORCE

Rassemblant plus de 1000 adhérents (communes, intercommunalités, conseils départementaux, conseils régionaux, entreprises, fédérations professionnelles et associations), AMORCE constitue le premier réseau national de collectivités territoriales et d'acteurs locaux engagés dans la transition écologique. Réseau d'information et de partage d'expériences, AMORCE accompagne les collectivités locales et les décideurs locaux dans la mise en œuvre de leurs stratégies territoriales en matière de gestion des déchets, d'économie circulaire, de transition énergétique et de gestion durable de l'eau.

www.amorce.asso.fr

CONTACT PRESSE

Romain JACQUET
rjacquet@amorce.asso.fr
06 11 43 78 51